

Vers une politique de développement social :

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
CONCERTATION OUEST-DE-L'ÎLE

Déposé à la Commission sur le développement social et la
diversité montréalaise dans le cadre de la consultation
publique sur l'élaboration de la première politique de
développement social de Montréal

Janvier 2017

Concertation Ouest-de-l'Île (CODI)

114 Donegani

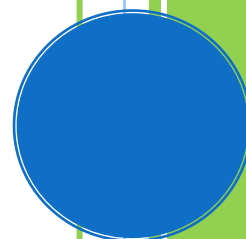
Pointe-Claire (Québec)

H9R 2V4

514-694-6404

concertation-odi@crcinfo.ca

concertation-odi.com



CONCERTATION OUEST-DE-L'ÎLE

Concertation Ouest-de-l'Île (CODI) soutient l'agir ensemble en favorisant la communication entre les diverses instances, en misant sur la mobilisation et la création de partenariats, ainsi qu'en facilitant l'émergence de projets structurants contribuant au développement des communautés dans l'Ouest-de-l'Île. CODI favorise la prise en charge collective des enjeux transversaux (tels le transport et le logement) de l'Ouest-de-l'Île en rassemblant les acteurs clés au sein d'initiatives adaptées à la réalité complexe de notre territoire.

Les acteurs actuels mobilisés dans le cadre des projets et actions de CODI sont les suivants :

- Secteur économique : PME MTL West Island, Chambre de Commerce de l'Ouest-de-l'Île;
- Instances de concertation : les 2 tables de quartier du territoire (TQNOIM et TQSOL) ainsi que de multiples concertations sectorielles (TCEFJOI, Ma Communauté en Santé, Grandir Ensemble, etc.);
- Secteur de la santé : Direction de la santé publique, ainsi que le CIUSSS ODIM
- De multiples organismes communautaires (ex. : YMCA West Island, Centre de Ressources Communautaires,)
- Secteur de l'éducation : la Commission scolaire LBPSB, CPE Luminou.
- Les élus ainsi que les départements d'aménagement urbain des 11 villes-liées et/ou arrondissements de notre territoire.
- La firme MOBA;

CONTEXTE

À l'automne 2015, CODI a obtenu le soutien de la Direction de la Santé Publique (DSP) afin de colliger toute l'information relative au transport dans l'Ouest-de-l'Île et de créer **un portrait complet de la mobilité sur le territoire.**

Le mandat fût pris en charge par la firme MOBA, l'un des six centres de gestion des déplacements mandaté par le Ministère des Transport, Mobilité durable et Électrification des Transports pour offrir une expertise-conseil en transport durable, ainsi qu'une gamme de solutions afin d'encourager l'utilisation d'alternatives à l'auto solo aux entreprises, institutions, municipalités et gestionnaires immobiliers.

Depuis l'automne dernier, CODI a entrepris une démarche d'envergure visant à partager l'information contenue dans le portrait de la mobilité et à consulter la communauté quant aux priorités d'action dans la perspective de définir des recommandations axées sur les besoins de la communauté. Ces recommandations seront partagées avec divers acteurs :

- **CDPQ Infra** : afin de soutenir le projet de *Réseau Électrique Montréalais* (REM) et d'assurer que les besoins spécifiques de la communauté soient pris en compte dans le développement du projet dans l'Ouest-de-l'Île.
- **Les municipalités de l'Ouest-de-l'Île**: afin d'assurer que les besoins en terme de mobilité soient un sujet à l'ordre du jour lors des élections municipales de 2017.
- **La ville de Montréal** : afin d'assurer que les recommandations de l'Ouest-de-l'Île soient pris en compte dans **le cadre de l'élaboration de la première politique de développement social de Montréal.**

CODI souhaite féliciter la Ville de Montréal pour cette démarche de consultation et surtout, le développement d'une politique de développement social. Cette initiative qui aura certainement un impact considérable sur l'amélioration de l'ensemble des citoyens et des citoyennes. Comme d'autres acteurs de notre territoire, nous sommes heureux de voir aussi que la Ville aura un rôle de leader et qu'à ce titre, celle-ci aura des responsabilités auprès des arrondissements et des villes liées en ce qui concerne la politique de développement social.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE CODI DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS ET PISTES D'INTERVENTIONS PROPOSÉES PAR LA VILLE

Les problématiques liées au transport ont un impact considérable sur la qualité de vie de la population de l'Ouest-de-l'Île, notamment sur les individus et familles plus démunis. En effet, les enjeux de la mobilité ont des conséquences négatives sur l'accès aux services et aux ressources, sur l'accès à de la nourriture saine et abordable, sur l'accès à des logements adaptés aux besoins des citoyens, ainsi qu'à l'accès aux pôles d'emplois, entre autres.

En résumé, les spécificités de l'Ouest-de-l'Île, en terme de mobilité, peuvent être présentées comme suit :

- Des quartiers à faible densité résidentielle, à faible mixité des usages et en carence en services de proximité.
- Un tissu urbain morcelé et enclavé.
- Des quartiers difficilement accessibles sans voiture.
- Du transport collectif désavantagé au profit de l'automobile.
- Une carence en infrastructures de transport actif.
- Un réseau routier favorisant la circulation inutile (boucles, croissants, impasses).

Tous ces constats ont une incidence sur :

- **L'activité physique et l'obésité** ♣ 17 % d'obésité dans l'Ouest-de-l'Île contre 7 % dans les quartiers centraux
- **L'enclavement du territoire** ♣ Inégalités pour les résidents sans voiture
- **L'environnement et la santé** ♣ Le tiers des gaz à effet de serre provient du transport ♣ En 2014, 3 jours de mauvaise qualité de l'air et 158 qualifiés d'acceptables ♣ Concentrations de polluants près des artères routières ♣ Augmentation des maladies cardiovasculaires et respiratoires
- **Les coûts sociaux et économiques** ♣ Le coût de la congestion à Montréal : 1,4 milliard \$/année ♣ Augmentation du temps perdu et du stress

En ce sens, voici les interventions proposées par la Ville de Montréal qui devrait être priorisées, selon nous :

DÉVELOPPER DES QUARTIERS MONTRÉLAIS POUR TOUS

- Assurer l'accès à des quartiers durables, en santé et à échelle humaine, misant sur les déplacements actifs et sécuritaires, la création de milieux de vie complets et conviviaux.
- Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires et inclusifs, accessibles aux gens de tous âges et de toutes conditions.

- Maintenir et développer une offre résidentielle équilibrée et de qualité, comprenant une offre adéquate de logements abordables.
- Favoriser l'accès à une saine alimentation et à l'agriculture urbaine.

FAVORISER L'ÉQUITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

- Permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.
- Assurer aux personnes les plus vulnérables des services accessibles physiquement et financièrement.

CONTRIBUER À LA VITALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Améliorer les réseaux de transports actifs en direction des pôles d'emploi.

VOICI LES INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES PAR CODI

- Évaluer les différents projets en priorisant les transports collectifs et actifs
- Favoriser la conversion des terrains de stationnement en projets sociaux ou immobiliers
- Favoriser le regroupement des demandes de covoiturage sur une même plateforme
- Encourager la multimodalité auprès des usagers (ex. : covoiturage et transport en commun)
- Favoriser la venue d'organisations de taxis électriques
- Réaliser un plan de mobilité active de l'Ouest-de-l'Île
- Favoriser les liens cyclables et piétonniers vers les pôles de transport collectif (gares de train et les terminus), les pôles d'emploi (commerciaux et industriels) et les viaducs surplombant les barrières physiques (autoroutes et cours d'eau)
- Favoriser les liens cyclables nord-sud notamment sur les boulevards ou en parallèle dans l'Ouest-de-l'Île
- Favoriser la concertation des différentes administrations afin d'assurer la cohérence des liens cyclables
- Imposer l'aménagement de places pour vélos dans tout nouveau projet
- Obliger tout nouveau développement à intégrer des infrastructures piétonnes et cyclables
- Évaluer la possibilité de permettre les cyclistes sur les voies réservées
- Réaliser une étude exhaustive sur les besoins précis des personnes à mobilité réduite et leur localisation
- Réaliser des plans de déplacements scolaires près des écoles les plus problématiques sur le plan de la circulation
- Rendre toutes les gares accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- Revoir les critères d'admissibilité au transport adapté

CONCLUSION

Concertation Ouest-de-l'Île est fier de prendre part à la consultation publique organisée par la Ville de Montréal dans le cadre du développement d'une politique en développement social. Cette politique, nous l'espérons, deviendra un outil concret que nous pourrons utiliser pour développer de nouveaux partenariats entre la Ville de Montréal et les agglomérations ainsi que les villes-liées de l'Ouest-de-l'Île. En effet, c'est en travaillant ensemble que nous pourrons améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens et citoyennes du territoire.

Les recommandations nommées plus-haut proviennent d'une démarche de recherche d'envergure et de consultations publiques organisées dans les derniers mois. CODI est fier de pouvoir partager celles-ci, pour la première fois, à la Ville de Montréal.

Pour finir, nous croyons qu'il est nécessaire de soulever un point qui nous paraît primordial : le rôle important que la Ville se doit de jouer pour mener à bien le développement social. La Ville de Montréal doit faciliter les échanges et les communications entre les acteurs régionaux et locaux tout en assurant la cohésion entre la Ville centre, les arrondissements et les villes liées.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

[Portrait de la mobilité dans l'Ouest-de-l'Île](#)